

# Dignac

## Infos



Photo de **Laetitia Montpion** - 1<sup>er</sup> prix du Concours Photos organisé par la Municipalité

Infos diverses P.7

La vie associative  
de la commune P.9

La biodiversité P.14

Novembre 2021



# Sommaire

La vie municipale	3
Points adjoints et délégués	4/6
Infos diverses	7/8
La vie des associations	9/12
La vie de notre commune	12/13
Biodiversité	14
Nos déchets ménagers	15
Concours photos	16

## Le mot du Maire

Jean-Claude Rambaud nous a quittés,

**A**u cours du dernier mandat, c'est lui qui était en charge de la préparation de ce bulletin municipal au travers duquel il prenait plaisir à vous informer des nouvelles de la commune. Alternativement adjoint au maire et conseiller départemental, il a eu en charge la culture, la population, les associations, l'information, la représentation de la commune dans différentes instances intercommunales.

Nous garderons le souvenir d'un élu toujours amical, toujours soucieux de mettre ses compétences au service des autres. Il témoignait à tous une très grande empathie, ne retenant que le meilleur de chacun. Chargé des relations publiques, il mettait un point d'honneur à attirer les visiteurs par la programmation et la promotion de manifestations de qualité et il a su donner une notoriété régionale à la commune au travers de la fête médiévale pendant 22 ans.



Malgré son épuisement, il avait toujours à cœur d'organiser des manifestations culturelles et associatives, moments conviviaux qu'il aimait partager avec les bénévoles, les artistes et le public.

Ayant la volonté de diffuser au mieux l'information susceptible de vous intéresser, nous venons d'élaborer notre site Internet. Vous pouvez désormais le retrouver à l'adresse **www.dignac.fr**. Il est opérationnel. En page d'accueil, vous pourrez consulter toute l'actualité et de nombreux renvois sur d'autres sites qui vous aideront dans vos démarches.

Je vous invite également à télécharger sur votre smartphone l'application PanneauPocket au moyen duquel nous vous envoyons des informations instantanées.

Vous pouvez également consulter la page Facebook de la mairie de Dignac.

Bien entendu, nous continuerons à vous informer deux fois par an au moyen du bulletin papier.

Je vous engage aussi à consulter le site de GrandAngoulême. Vous y trouverez de nombreuses informations qui peuvent vous concerner.

Je tiens à vous rappeler que pour vos démarches administratives numériques vous trouverez un espace France Services (autrefois appelé Maison de Service au Public), financé par l'État, dans les locaux de la Poste de Dignac. Vous y serez accompagnés gratuitement pour toutes vos démarches du quotidien. Un poste internet avec imprimante et scanner est également accessible à tous. Pour votre information, l'État n'installe pas plus d'un espace France Service par canton, nous avons la chance d'en bénéficier.

Pour ceux qui utilisent Internet à la maison, il est prévu que la fibre soit commercialisée début 2022.

Avec la commission communication et Béatrice Jean, responsable de la rédaction, je vous souhaite une bonne lecture.

*Le Maire,*

**Françoise DELAGE**



### • Édition :

Commune de Dignac

### • Mairie :

05 45 24 50 35 - mairie@dignac.fr

### • Responsable de publication :

Françoise DELAGE

### • Rédaction :

Béatrice JEAN

et la commission communication

### • Remerciements :

Tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

### • Première et dernière de couverture :

Photos exposées au concours organisé par la municipalité

### • Conception et réalisation :

Agate Communication - 05 45 61 12 89  
www.agatecom.fr

### • Date de parution :

Novembre 2021

# La vie municipale

## Au fil des Conseils (des 3 mai, 5 juillet et 15 septembre)

■ **Subvention à une association communale** : 500 € aux «Chevaux du Vallon».

■ **Attribution de chèques-cadeaux aux agents** à l'occasion des événements suivants :

- **«Noël»**. Pour les agents qui ont travaillé pendant l'année en cours. Le montant des chèques, attribués en novembre, sera de 80 € maximum et proratisé pour les agents recrutés en cours d'année.

- **«Départ à la retraite»**. Le montant maximum ne dépassera pas le plafond URSSAF (171 € pour l'année 2021). Les chèques seront distribués le mois précédent le départ à la retraite.

■ **Création d'emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité article 3.1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984** uniquement en cas de besoin (la rémunération sera fixée par référence à l'indice brut 354 indice majoré 330).

■ **Stérilisation des chats errants** : Une convention est signée avec la clinique vétérinaire ANGOUVET et le syndicat de la fourrière. **La campagne de stérilisation aura lieu du 8 au 19 novembre.**

■ **Vente de la parcelle «7 rue du Muguet - Beaulieu»** au prix de 21 900 € pour 1 201m<sup>2</sup>.

■ **Création d'un poste d'agent de maîtrise** à temps non complet (29 h/semaine) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, pour le cuisinier de la cantine ayant réussi son concours.

■ **Instauration du compte épargne temps**. Ce compte permet à leurs titulaires d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Il est ouvert à la demande expresse, écrite, et individuelle de l'agent, qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés. La collectivité doit autoriser ou non l'indemnisation au sein du RAFP des droits.

■ **Déchets ménagers : collecte une semaine sur deux.**

La réglementation prévue par la directive 2018/851 «déchets» et la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, interdisent les biodéchets dans les sacs noirs à compter du 31 décembre 2023. De plus, l'évolution prévisionnelle de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée aux déchets entrant dans les centres d'enfouissement va connaître une augmentation importante au cours des années à venir (passant de 25 € à 65 € la tonne).

Afin de répondre à cette nécessité écologique et économique, que représente l'adaptation de la fréquence de collecte, une sensibilisation a été menée auprès des communes auxquelles il est proposé de ne faire qu'une seule tournée toutes les deux semaines pour collecter les OMR (bacs/sacs noirs).

Ce choix est approuvé à l'unanimité sachant que la commune ne sera peut-être pas retenue pour la période test par GrandAngoulême.

■ **DM n°1**

Lors du dernier conseil municipal il a été décidé d'emprunter 450 000 € pour les travaux de la maison de santé. Lors de l'élaboration du budget 2021, la ligne d'emprunt n'a été provisionnée que de 350 000 €. Il convient de prendre une décision modificative pour crédit supplémentaire.



■ **Provisions pour créances douteuses et/ou contentieuses**

La trésorerie invite la commune à prévoir les crédits nécessaires pour constituer une provision à hauteur de 348€ suite à des retards de paiement de factures périscolaires. La collectivité doit constituer une provision à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé, malgré les diligences faites par le comptable public.

■ **Désaffectation et aliénation d'un chemin rural après enquête publique «Les Basses Renonfies»**

Au vu des résultats de l'enquête publique, le chemin rural a cessé d'être affecté à l'usage du public.

Il y a donc lieu de poursuivre la procédure d'aliénation. Le prix de vente dudit chemin est fixé à 1 398 €.

■ **Adhésion à la convention de participation pour le risque de santé (CDG16)**

Suite au mandat donné au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente pour le lancement d'une procédure de consultation en vue de la conclusion d'une convention de participation pour le risque santé, la MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE a été retenue avec une tarification par classe d'âge.

La convention débutera à compter du 01/01/2022 pour une durée de 6 ans, avec une participation financière de la commune de 15€/agent.

■ **Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance (CDG 16)**

Le conseil d'administration du centre de gestion, a retenu pour le risque prévoyance (perte de salaire), TERRITORIA MUTUELLE.

La convention sera mise en œuvre à compter du 01/01/2022 pour une durée de 6 ans.

Le conseil municipal décide :

- ✓ d'accorder une participation financière aux fonctionnaires de 15 €/agent,
- ✓ d'assurer le régime indemnitaire pour l'ensemble de ses agents, pendant les périodes de demi-traitement, et pendant les périodes de plein-traitement pour les congés de longues maladies, à hauteur de 95%.

■ **Adhésion à la convention de service «santé, hygiène et sécurité au travail»**

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale a actualisé, en prenant en compte les derniers textes parus, sa convention relative à la médecine du travail. La commune décide :

✓ De souscrire aux services suivants :

- Médecine du travail,
- Fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité,
- Conseil en hygiène et sécurité,
- Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.



## ● Education, jeunesse et culture

Françoise GAUTIER

### ➤ L'ÉCOLE DE DIGNAC ET LA JEUNESSE



#### LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

L'école primaire Marie et François Mayoux accueille 112 enfants de 3 à 11 ans, soit 36 enfants de 3 à 5 ans et 76 de 6 à 11 ans répartis en 5 classes (2 classes maternelles, et 3 classes élémentaires). Pour le personnel, 2 agents assimilés ATSEM auprès des enseignants de maternelles et 6 agents à temps non complet à la garderie, à l'entretien des locaux scolaires, à la fabrication des repas, au service de restauration et à la surveillance des enfants.

**LA SÉCURITÉ.** MERCI de respecter les consignes Vigipirate et Coronavirus autour de l'école. Des parkings sont disponibles devant la mairie, place des Écoles et rue de la Salle Polyvalente.

#### Sécurité sanitaire

L'école fonctionne toujours sous protocole sanitaire de niveau 1 depuis le 18 octobre tant dans les temps scolaires que périscolaires. Une classe a été fermée du 9 au 13 septembre pour cause d'un enfant atteint par le coronavirus.

#### Sécurité routière et piétonnière

Des potelets ont été installés devant l'école rue Mayoux et rue des Ecoles avec un marquage au sol.

**Il n'en reste pas moins que les aménagements destinés à améliorer la sécurité ne seront efficaces que s'ils sont respectés par les piétons et les automobilistes.**

#### LE PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) DE LA COMMUNE DE DIGNAC

est reconduit jusqu'en 2024. C'est un projet communal établi en partenariat avec l'équipe enseignante, les parents d'élèves, le personnel éducatif communal et les intervenants. Il poursuit plusieurs objectifs éducatifs de la vie de l'enfant à l'école : apprendre à l'enfant à vivre en société, préparer l'enfant à sa vie de citoyen, veiller à l'épanouissement de l'enfant, à son bien-être et à sa sécurité.

Parmi les projets et les actions à mettre en oeuvre, la réflexion sur la mise en place d'un conseil municipal des enfants ou des jeunes va être prochainement engagée avec le référent départemental. Le conseil municipal délibérera le moment venu.

**LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP),** s'inscrivent dans le cadre du PEDT. Ils ont repris à la rentrée dans le respect du protocole sanitaire, avec de nouvelles activités cirque, athlétisme, escrime, et des nouveaux bénévoles issus de la commune ou des communes avoisinantes permettant ainsi d'intensifier les séances



de lecture proposées aux enfants «lire aux enfants», de maintenir l'aide aux devoirs, de proposer un temps dédié au bricolage, aux jeux de société, aux jeux collectifs. L'association les Compagnons du Végétal, par ailleurs chargée de l'entretien du jardin médiéval de la commune assurera l'activité TAP «nature et jardin» tout au long de l'année scolaire avec une participation financière exceptionnelle de GrandAngoulême.

#### FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin 2021, mini concert à la guitare après le déjeuner dans la cour de l'école.



#### L'ASSOCIATION LIRE ET FAIRE LIRE

La lecture est déclarée «grande cause nationale» jusqu'à l'été 2022. Par son action, les bénévoles, relais locaux de l'association nationale Lire et faire lire qui interviennent dans les TAP à Dignac contribuent à l'effort national en faveur de la lecture.





## ➤ LA CULTURE

**L'EXPOSITION ITINÉRANTE du 20 au 31 mai** s'est tenue salle des mariages sur le thème du deuil et de la mémoire «**les monuments aux morts en Angoumois**» conçue par le service pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême. Très belle exposition historique et photographique.



**LES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS se sont déroulés** le dimanche 6 juin animés par Les Compagnons du Végétal, en partenariat avec le Comité d'Animation de Dignac et la mairie avec un concert organisé par le CAD en fin d'après-midi.



**LES SOIRS BLEUS :** deux spectacles gratuits, cirque «Tourne pas rond» et musique «Octopus King», ont eu lieu en plein air dans la cour de l'école de Dignac en soirée le vendredi 20 août en partenariat avec GrandAngoulême. Franc succès pour cette 3<sup>ème</sup> édition tant sur l'organisation et la programmation que sur la restauration.

**LA BALADE CONTÉE a eu lieu le 18 septembre dans le cadre des journées du patrimoine.** Des poèmes sur la thématique de l'arbre et de l'eau affichés à proximité des ateliers sportifs ont jalonné le parcours de santé du chemin Henri IV jusqu'à la source de l'Echelle. En raison d'une météo très pluvieuse, les randonneurs furent peu nombreux mais les cinq lectrices ont assuré aux sources de l'Echelle avec des lectures entrecoupées de chansons sur le thème de la nature, de l'arbre et de l'eau. La source, «la voir, l'entendre», sont deux œuvres d'art contemporain réalisées il y a 10 ans.



## LA LECTURE, LES LIVRES

**Le service gratuit de prêt de livres aux habitants de la commune provenant de la médiathèque l'Alpha** fonctionne. Contacter l'adjointe à la culture à la mairie.

**Le groupe de lecteurs et lectrices** de Dignac et des communes environnantes se réunit périodiquement pour partager ses coups de cœur de lecture. Cinq bénévoles ont participé à la balade contée du 18 septembre. Renseignements en mairie auprès de l'adjointe à la culture.

*En 2022, seront reconduites les expositions, les Soirs Bleus, la journée du patrimoine. Les thèmes seront précisés par voie d'affichage ou sur le site Internet de la commune.*

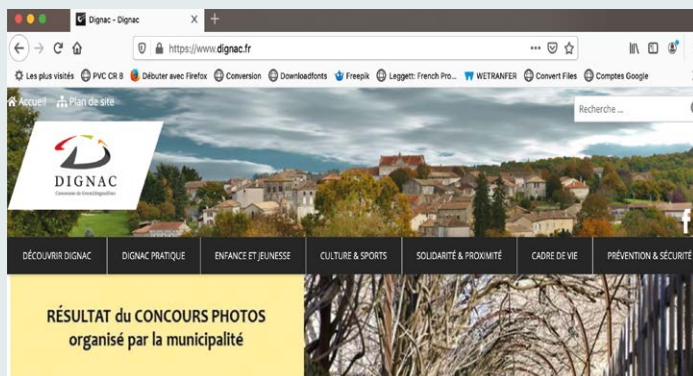
## ● Communication et population

### Béatrice JEAN

Le centre de vaccination de Dignac a fonctionné du 20 janvier au 16 juillet. Nous avons organisé une journée ponctuelle, le 19 octobre, pour la troisième dose, pour 170 personnes éligibles.

Le site Internet de la commune est ouvert depuis le 6 septembre. Vous y retrouverez toutes les informations pratiques sur la vie de la commune, avec les comptes rendus des conseils municipaux, les activités scolaires et périscolaires, les menus de la cantine, les démarches administratives, les associations, les commerces, les règles de bon voisinage, l'environnement, la propreté urbaine, le patrimoine etc.

Le mieux, c'est d'aller le consulter sur **www.dignac.fr**.



Les actualisations se font régulièrement par l'équipe communication, qui alimente aussi PanneauPocket et Facebook.

En janvier 2020 nous avons eu la chance d'organiser le repas annuel des aînés, juste avant les confinements successifs et des mesures qui ont chamboulé la vie de chacun. C'est avec regret que nous n'avons pu organiser cette manifestation cette année car nous ne voulions pas exposer les plus fragiles.

C'est pourquoi le repas sera remplacé par des colis cadeaux que nous apporterons en fin d'année aux plus de 70 ans, à leur domicile.

## ● Aménagement du territoire

### Jean-Noël GUEDON

Les travaux de rénovation de la voirie dans le secteur de Peugis-Lascour sont ajournés par manque d'informations sur les réseaux notamment le réseau pluvial. Un technicien de GrandAngoulême est venu en juillet pour un premier état des lieux. Le recrutement d'un bureau d'études s'avère indispensable.

Le devis réalisé par l'entreprise Eco Patcher pour la reprise du point à temps de la route de Lascour (de la rue de la Poterie à l'aire de stockage des végétaux) a été renégocié à la baisse (nouveau devis de 2 500 €). Cette entreprise est intervenue fin octobre avec une nouvelle technique.



La Région a accordé une subvention de 23 778,40 € soit 80 % du prix d'achat du véhicule électrique «Goupil» sans permis. Celui-ci sera livré au printemps.



## ● Environnement, vie associative

Eric SUIRE

Le parcours de santé a été entièrement rénové. Tous les ateliers sont en parfait état. Il est maintenant entièrement en secteur public et prêt à être inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ce parcours a servi de base à la balade contée du 18 septembre. La lice du City Parc est en cours de finalisation.

Le second Forum des Associations du 11 septembre a permis aux élus, aux associations et aux administrés de se retrouver en un même lieu.



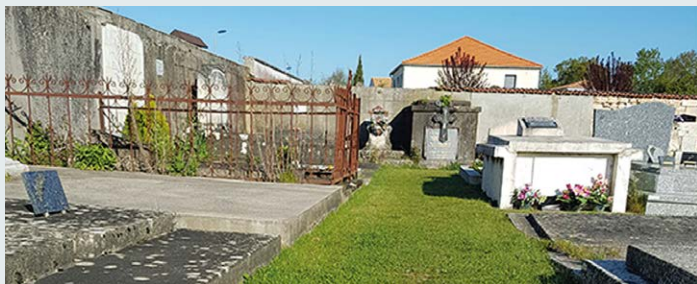
Le premier concours photo organisé par la municipalité a connu un joli succès : 54 photos exposées, prises par 16 photographes, départagées par 51 votants. Laetitia Montpion s'est vu décerner le premier prix. **Un second concours sera ouvert l'été prochain. Les photos devront être prises sur Dignac et avoir un rapport avec l'eau** (les lavoirs, l'Echelle, la pluie, la neige...). Une commission «**Réflexions et Perspectives**» s'est montée. Elle se penche sur des sujets variés tels que l'occupation du domaine public, la création d'un marché local ou la mise en place d'un Marché des Producteurs de Pays.

## ● Cimetières et patrimoine

Jean François REDON

Cet été les membres de la commission se sont rendus plusieurs fois sur place au niveau des différents cimetières pour un état des lieux et commencer le recensement des concessions qui pourraient être reprises par la commune.

L'élaboration du règlement des cimetières est pratiquement achevée. Celui-ci sera consultable en mairie et sera publié sur le site internet de la commune.



A ce jour, l'entretien de tous les espaces publics communaux et des cimetières passe en «Zéro phyto». Les cimetières de Beaulieu et Cloulas vont être les premiers à voir leurs allées engazonnées en cette fin d'année, avant de généraliser l'engazonnement de tous les cimetières.

## ● Projets habitat, foncier

Pascal MORELET

### Travaux réalisés

Les travaux de toiture de l'ancienne et nouvelle mairie sont achevés. Le bureau de la directrice a été complètement rénové avant la reprise des cours.



- La livraison du bloc WC publics sur la place de la Clef d'Or effectuée le 27 juillet a été suivie par son «habillage» en octobre, suite aux recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France.



- Le boîtier forain a été raccordé en juillet.
- Un terrain de pétanque supplémentaire a été aménagé en haut du stade, celui-ci bénéficie de l'éclairage pour pouvoir jouer en soirée.

### Travaux en cours

Maison de santé :  
les travaux avancent.



L'aménagement de l'espace non affecté à l'étage de la future MSP sera aménagé à la demande des médecins en 2 bureaux (1 infirmière de pratiques avancées et 1 infirmière coordinatrice).



### Travaux en projets

La toiture des ateliers municipaux «route du Mas» (bâtiment annexe) doit être reprise.

La chaudière de la salle polyvalente sera changée au profit d'une pompe à chaleur. La toiture sera remise en état.

Au niveau de l'école il est prévu le réaménagement de la salle d'arts plastiques.



## AIRE DE STOCKAGE DES VÉGÉTAUX



### Aire de dépôt de branchages, 160 route de Lascour

Pour vos tailles d'arbres, d'arbustes pensez aux aires de dépôt de branchages présentes près de chez vous. Ce dispositif, exclusivement réservé aux particuliers, permet d'éviter de saturer les bennes de déchèteries.



#### ► Sont autorisés :

Les feuilles et branches d'un diamètre maximum de 25 cm.

#### ► Sont interdits :

Les grumes, les souches, les troncs d'un diamètre supérieur à 25 cm ainsi que les palettes.

L'accès est géré par la mairie par le biais de Jean-Noël Guédon. L'appeler au **06 37 73 99 64** la veille de votre dépôt.

GrandAngoulême se charge du broyage et de l'évacuation des végétaux.

## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h 30  
Tél. : **05 45 24 50 35** - Mail : [mairie@dignac.fr](mailto:mairie@dignac.fr)

### MAISON DES SOLIDARITÉS

Sur rendez-vous : Tél. : **05 16 09 51 10**

### GENDARMERIE

Permanences Villebois-Lavalette  
Lundi : de 8h à 12h / Mercredi : de 14h à 18h  
Tél. : **05 45 64 90 01**

### FRANCE SERVICES

La Poste 5 rue de la Clé d'Or - Tél. : **05 45 23 81 81**  
Lundi, jeudi et vendredi : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15  
Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h15  
Mercredi : de 8h45 à 12h

### OMEGA

Médiation sociale : Tél. : **05 45 38 69 83**

### CONCILIAEUR DE JUSTICE

M. Christophe SANCHEZ  
[christophe.sanchez@conciliateurdejustice.fr](mailto:christophe.sanchez@conciliateurdejustice.fr)  
(demande de rdv)

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi matin du mois  
Point d'accès au droit - 20 bd Leon Blum - 16800 SOYAUX

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Cette inscription est obligatoire (L. 9 du code électoral).

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) inscrit automatiquement sur les listes électorales : Les personnes qui viennent d'acquiescer la majorité (18 ans) et les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité).

### Qui peut être électeur ?

Avoir le droit de vote, implique de : Posséder la nationalité française, d'être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour, de jouir de ses droits civils et politiques et d'avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.



### Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix : Par internet, en utilisant le téléservice proposé par **service-public.fr**, en se rendant en mairie, ou par courrier en fournissant à chaque fois le formulaire Cerfa n°12669\*02, une pièce d'identité et un justificatif d'attache avec la commune.

### Quand s'inscrire ?

Pour les prochaines élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, il est possible de s'inscrire jusqu'au 4 mars 2022.



**PRÉSENCE VERTE CHARENTE**  
Services à la personne  
sur tout le département de la Charente

Ensemble, améliorons votre quotidien !



Devis gratuit  
05 45 97 81 30

---

### LIVRAISON de REPAS à DOMICILE

- Repas livrés chez vous, du lundi au dimanche
- Choix de menus
- Régimes adaptés



---

### JARDINAGE / BRICOLAGE

- Nous intervenons avec notre propre matériel.
- Contrat d'entretien à l'année ou prestations ponctuelles.



[www.presencevertcharente.fr](http://www.presencevertcharente.fr)



## ■ DÉFIBRILLATEUR

La fédération de la Charente de GROUPAMA a offert à la mairie de Dignac un nouveau défibrillateur. Cette remise s'est effectuée, cet été, devant la salle polyvalente où il est installé, par des administratrices de la société d'assurance et des représentantes de la municipalité, inauguration très féminine !



## ■ FORMATION AU MASSAGE CARDIAQUE

Le 20 octobre, un temps de formation au massage cardiaque et manipulation du défibrillateur a été organisé pour le personnel communal, des membres d'associations, personnel de la MAFPAH et élus. Ce moment de rappels aux gestes de survie, très formateur, a été apprécié par tous.



## ■ ADMR

Dans les missions de l'ADMR Villebois et 3 forêts, la prévention de la perte d'autonomie, le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement, le soutien aux aidants font partie de son ADN.

Plus que jamais, l'aide à domicile est précieuse contre l'isolement, surtout en milieu rural où elle est souvent la seule à passer quotidiennement chez les personnes. 250 clients, 20 communes dont la vôtre, un territoire comprenant deux anciens cantons essentiellement ruraux.

Ses principales activités répondent aux besoins exprimés par les personnes dépendantes, leurs familles, les personnes en situation de handicap et à toute personne souhaitant l'accompagnement d'une Aide à domicile ou d'une Auxiliaire de vie :

- **Autonomie** : aide à la personne, ménage, entretien du linge, courses
- **Domicile** : ménage et repassage
- **Famille** : garde d'enfants à domicile
- **En partenariat avec les associations départementales** :
  - soutien socio-éducatif,
  - services soins infirmiers à domicile :
  - Soins 16 (ADMR), Croix Rouge, Mutualité Santé Services Charente

### • Portage de repas

Telles sont les missions de base.

Pour bénéficier de ces services qui ont la certification AFNOR N° NF X50-056 :

- contacter le **05 45 65 88 08**,
- écrire à l'**ADMR - 3 place du Champ de foire - 16410 Dignac**
- envoyer un courriel à **villeboiset3forets@fede16.admr.org**

La solidarité n'étant pas un vain mot, l'ADMR continue à mettre en place des actions de prévention à l'égard de nos seniors.

**Les ateliers interrompus par la COVID se remettent en place** et sont à destination de tout senior qui souhaite passer un bon moment.

Attention tous les seniors sont concernés ! De la commune, ou d'une autre commune du secteur, suivi par l'ADMR ou pas ! ET naturellement, ces ateliers sont gratuits !



### Atelier du mercredi.



- **Mercredi de 14h à 17h**, salle des associations à Dignac : Jeux, atelier-mémoire, tablettes, belote, accompagnés d'un petit goûter.
- **Jedi de 13h45 à 14h45**, salle des associations à Villebois-Lavalette : Gymnastique adaptée (très douce !) avec l'animateur (très gentil !) de Siel Bleu (organisme agréé par le Conseil départemental), de 14h45 à 17h suivie d'un goûter et d'un atelier jeux/ mémoire et tablettes numériques.

Il convient de contacter le **05 45 65 88 08** et demander Marie pour faire son inscription.

Une animation spécifique destinée à l'ensemble des seniors de notre secteur et une nouvelle fois GRATUITE.

**Le vendredi 3 décembre, à la Salle des fêtes de Dignac, l'ADMR organise un après-midi musical animé par une talentueuse accordéoniste et chanteuse, Valérie COMBAUD.**

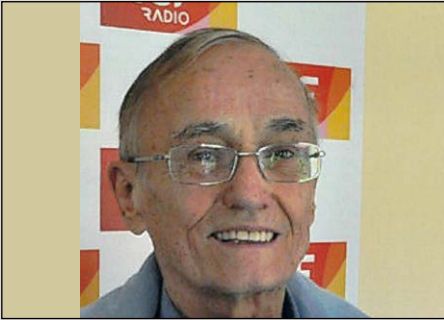
**On pourra chanter, danser et entamer le mois de décembre joyeusement !**

**Le goûter festif et approprié de Noël sera proposé.**



# La vie des associations

## Comité d'Animation de Dignac



### Le CAD en deuil...

Son président Jean-Claude Rambaud s'est éteint, doucement, apaisé, dans son sommeil la nuit du 15 au 16 août.

Il était passionné d'Histoire et il avait réalisé son rêve créer une fête médiévale à Dignac qui a perduré 22 ans de réputation départementale et nationale.

Une fête de cette ampleur ne peut se réaliser sans une équipe de bénévoles dévoués qui l'a accompagné durant toutes ces années.

Il se plaisait à dire «*Sans vous je ne suis rien*».

Merci à toi Jean-Claude de nous avoir fait partager ces moments de bonheur de participer à la réussite des manifestations.

Quel avenir pour le CAD qui organisait de nombreuses autres manifestations cultu-relles pour lesquelles il s'investissait pleinement ?

Sa dernière manifestation au château du Pouyaud a été une très grande réussite ce dont il était très fier et très heureux, ses derniers moments de joie au niveau du CAD.

### Quel avenir pour le CAD ?

Pour l'heure nous allons continuer jusqu'à l'assemblée générale du 3 décembre qui se déroulera à la salle polyvalente à 19h30, en espérant que cette association perdure en trouvant un(e) président(e) dynamique avec des projets novateurs.



**>>> SAMEDI 29 JANVIER 2022 : CONCERT «TRIO LA QUINTE» à la Salle Polyvalente. <<<**

## Dignac Philatélie

Pour parler philatélie, rien de mieux que de montrer des timbres, des flammes, des cartes maximum, des oblitérations, des coins datés, des cartes postales.

Cette année, la Poste fête le 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Jean de la Fontaine (1621-1695) avec l'émission d'un bloc de deux timbres.

On peut classer les timbres dans des albums et on peut aussi associer ces documents philatéliques entre eux autour d'une thématique comme par exemple celle de Jean de la Fontaine.

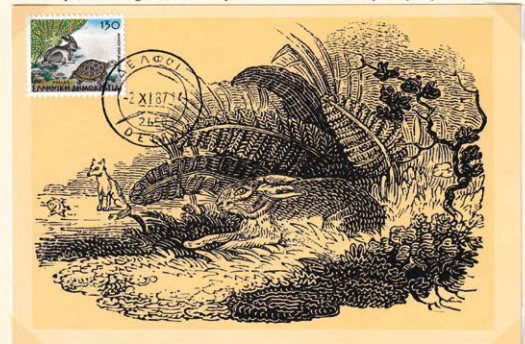


**La prochaine réunion de l'association aura lieu :**

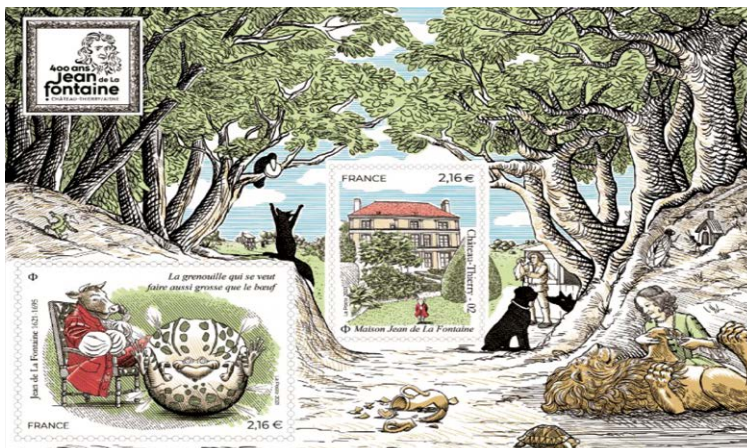
**vendredi 26 novembre 2021**  
à partir de 14h30  
salle communale du Razed,  
4 rue des Écoles à Dignac.

Contact :  
**Françoise Gautier-Marandat**  
au **06 07 30 71 33**

243 fables animalières de 1668 à 1693 et 60 animaux mis en scène  
Esopé, écrivain grec, un des inspirateurs de La Fontaine pour quelques fables



Carte maximum Grèce 2-11-1987 Série de timbres "les Fables d'Esopé": the Tortoise and the Hare, le lièvre et la tortue chez Jean de La Fontaine



Le Corbeau et le Renard



Le Lion et le Renard



Timbre grec fable d'Esopé le Renard et les Raisins

Chromo publicitaire 1920



## Association des Propriétaires et des Chasseurs de Dignac



**A noter : Repas annuel dimanche 3 avril 2022.**

La nature passe du vert au jaune. Cela annonce l'automne et l'ouverture de la chasse. Le 2<sup>ème</sup> dimanche de septembre, nos chasseurs ont arpenté notre campagne pour la nouvelle saison 2021-2022. Nous avons été obligés de commencer les battues de façon anticipée pour réguler certaines espèces de gibiers à la demande de nos dirigeants.

**Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 16 mai 2021, le nouveau bureau est composé de :**

Christophe LAPEYRONNIE – Président / Stéphane LARGE – Vice-président  
David POURTIN – Secrétaire / Gaylord CHEVALERIAS – Secrétaire adjoint  
Joël RIPPE – Trésorier / Colette RIPPE – Trésorière adjointe

Toute l'équipe souhaite une bonne saison à ses adhérents et vous assure que nous pouvons partager notre campagne avec les autres activités sportives.

Nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux pour notre repas annuel le 3 avril (si la situation sanitaire le permet).

**Christophe Lapeyronnie**

## Valéchel judo

**Valéchel judo a repris toutes ses activités le lundi 6 septembre. Trois dojos sont à votre disposition : Dignac, Sers et Villebois.**

Sur Dignac, vous trouverez :

- le lundi : un cours de self défense,
- le mardi : trois cours judo enfants,
- le mercredi : un cours judo adultes
- et le vendredi : deux cours taïso.

**Vous pouvez consulter tous les programmes et les tarifs sur notre page internet :**

<https://valechel-judo.ffjudo.com/>

Les cours sont animés par Sonia Perard et Eric Suire et le club est toujours dirigé par Véronique Four.

*N'hésitez pas à venir nous voir, 3 séances vous sont offertes.*



## Dignac Pétanque

**Loni Montastruc de Dignac**, a participé aux éliminatoires du championnat de Charente tripléte minimes, et a remporté ce championnat avec Lucie Geneste de La Couronne et Yanis Laurent d'Angeac-Champagne.

En remportant ces éliminatoires l'équipe a pu participer au championnat de France à Nevers les 21 et 22 août, où ils ont été battus en 32<sup>ème</sup> de finale, et se sont classés 54<sup>ème</sup> sur 92 équipes.



Lucas Montastruc s'est qualifié pour la ligue Nouvelle Aquitaine les 3 et 4 juillet à Sainte Livrade, malheureusement pas de qualification pour les championnats de France.



Lucas Montastruc



Concours Challenge Jean-Marc Fabrez

Le 10 juillet, nous avons organisé notre premier concours Challenge Jean-Marc Fabrez avec 24 équipes en compétition, dans une bonne ambiance.

Et le 7 août, la rencontre inter-clubs avec La Couronne, a permis de rassembler, sur les terrains communaux, 40 joueurs dont 21 de Dignac. Nous remercions le CAD pour le prêt de tivolis.



Rencontre inter-clubs avec La Couronne

**A noter : Assemblée Générale le samedi 4 décembre.**



## Énergym

### La gym a repris ses activités

Les cours de gym ont repris le 9 septembre dans la salle polyvalente de Dignac.

**Gym tendance** : boxing energy, séance fitness en musique alliant renforcement musculaire et exercices de cardio.

- Le **lundi de 18h30 à 19h30** avec Jean-Pierre.

**Gym tonic** : cardio, renforcement musculaire et étirements.

- Le **jeudi de 18h30 à 19h30** avec Carole.



**Gym douce (seniors)** : renforcement musculaire, souplesse et équilibre  
• Le **mercredi de 15h00 à 16h00** avec Jérémie.

Energym Dignac est labellisé «Sport Santé», ce qui vous garantit un encadrement Sport Santé professionnel adapté à vos attentes et capacités.

Il est encore temps de nous rejoindre, 1 séance gratuite sans engagement.

Cotisation annuelle :

Adulte 90 € pour 1 ou 2 cours - Tarif Senior et Étudiant : 70 €

Contact : **Carole Combes - 06 84 75 44 57**  
[gvdignac@outlook.com](mailto:gvdignac@outlook.com)



## Parents d'Élèves

**Nouveau bureau pour les parents d'élèves** depuis le 24 septembre :

- Présidente : Heidi Dugarcein
- Vice-Présidente : Estelle Martin
- Secrétaire : Florence Léopoldie-Suray
- Secrétaires adjointes : Edith Dugenest et Caroline Lausch
- Trésorière : Mélody Lagarde
- Trésorière adjointe : Jessica Fournier
- Membre du bureau : Aurélie Goursoit.

Un concours de dessin sur le thème Halloween a été réalisé au sein de l'école avec une remise de cadeau pour chaque participant et à l'issue du «conseil des sorcières» trois artistes de chaque classe ont été récompensés.



## Chapitres



L'association Chapitres a été créée début 2018 et a démarré ses actions en mai 2018 afin de limiter la misère féline et de prévenir la maltraitance animale sur les communes

environnantes. Nous avons pris en charge près de 50 chats en 2018, 80 en 2019 et 80 en 2020 soit 210 chats en 3 ans + 1 coq. Nous soignons les chats blessés, perdus, abandonnés, égarés dans un jardin, les chattes gestantes et leurs petits dans la mesure des places disponibles en famille d'accueil et de nos moyens financiers. Les chats et chatons socialisables sont mis à l'adoption, les chats libres sont remis sur place après stérilisation. Nous accompagnons les

vieux chats malades, qui ne peuvent ni être adoptés ni relâchés, jusqu'à leur fin de vie. Nos principales ressources sont les dons et les adhésions avec le soutien de quelques collectivités. Nous avons commencé l'année 2021 par de nombreuses stérilisations afin de limiter la prolifération et la misère féline. Quant aux communes, elles se chargent régulièrement de campagnes de stérilisations des chats errants. Les frais vétérinaires sont importants et représentent le plus grosse partie de nos dépenses.

Nous sommes une association d'intérêt général, les dons sont déductibles à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % de vos revenus.

**Pour récolter des fonds nous avons également créé la Caverne d'Aliba Chats, un bric à brac hebdomadaire au 18 rue du**

**Claud du Bourg à Dignac le samedi de 10h à 18h.** Cela permet de recycler au lieu de jeter et de faire des affaires à petits prix.

Contact : [associationchapitres@orange.fr](mailto:associationchapitres@orange.fr)  
Tél. : **06 71 86 72 61.**





# La vie des associations

## Amicale des Anciens

Depuis notre rencontre des 26 et 27 Janvier 2021 lors de la remise des présents symbolisant notre repas annuel, rien ne nous a réunis.

Avec la situation sanitaire encore préoccupante, seules nos activités de base ont repris en Juin : les **jeux de sociétés**, le mardi après-midi, les **jeux de boules** le mercredi et le vendredi après-midi, ainsi que l'**initiation à l'informatique** le jeudi après-midi.

Nous reprenons également la collecte des bouchons en plastique pour les œuvres ; venez les déposer à la salle du club les mardi et jeudi après-midi. Cette action permet de financer l'acquisition entre autre de fauteuils pour handicapés.

Nous souhaitons vivement une issue à cette période d'incertitude sanitaire pour repartir.

Nos lotos, notre repas annuel, notre voyage également nous manquent...

Nous avons enfin pu faire notre Assemblée Générale le 22 Septembre 2021 - plus de 18 mois de retard.



Actuellement nous sommes très préoccupés par le devenir de notre Association ; nous manquons de bénévoles pour renouveler les équipes et développer de nouveaux ateliers et apporter des idées novatrices.

Nous sommes toujours à votre écoute et à votre disposition aux **heures des repas** :

Contacts :

- **Jean Danede** au **05 45 24 56 13**
- **Francis Rougier** au **05 45 24 55 82**.

## La vie de notre commune...



### Zoom sur Christophe Vilisques, tailleur de pierre et luthier

Je pratique le métier de tailleur de pierre depuis plus de 20 ans, depuis mon apprentissage chez Joël Chatagnon à Jarnac au milieu des années 90. Jusqu'à ce jour, je ne me suis jamais lassé de cette pratique, dure, rigoureuse, satisfaisante et valorisante. J'ai tout au long de ces années exercé dans différentes entreprises artisanales, en Charente, Touraine, Normandie, Bourgogne... Me voilà de retour en Charente, au lieu-dit de Cloulas, riche de toutes ces expériences. J'interviens sur des chantiers de restauration en bâti ancien, maison individuelle, demeure historique, taille et pose d'éléments en pierre (ouverture, pilier, cheminées, bancs, maçonnerie moellons...).



Mon champ d'intervention est large, mes missions vont en effet de la simple porte en pierre ou rejointoiement de façade en moellons jusqu'à la taille d'éléments moulurés ou sculptés présents sur certaines demeures de prestige ou maison de maître (à voir sur [vilisques-tailleur-de-pierre.over-blog.com](http://vilisques-tailleur-de-pierre.over-blog.com)).

Le métier de tailleur de pierre s'inscrit dans une tradition millénaire, aux techniques inchangées mais naturellement renouvelées et modernisées, il est le métier indispensable encore aujourd'hui à la perpétuation des savoir faire et à la sauvegarde du patrimoine rural et historique.

En 2014, j'ai accompli un vieux rêve, celui de me former en lutherie guitare.

J'ai fabriqué mon premier instrument en 2007, chez Franck Hubert, luthier en retraite installé à Fontevault qui pour arrondir ses fins de mois proposait des stages d'initiation à la lutherie. C'était une guitare romantique. Cela a été pour moi une évidence, un plaisir, une sorte de frénésie nouvelle. L'atmosphère sereine de l'atelier, ses odeurs, ses gestes précis, une rigueur que je connaissais déjà de par mon métier de tailleur, mais un cran au dessus, la douceur en plus et la rudesse en moins.

Franck m'avait dit lors d'une conversation «ne fais pas de cette passion un métier ou tu seras comme moi un crève la dalle». 8 ans plus tard, j'ai la possibilité de me former au métier de luthier guitare au centre de formation des Aliziers dans l'Oise et aujourd'hui,



depuis janvier 2020, je suis installé en Charente comme luthier, parallèlement à mon premier métier qu'est la pierre. Je n'ai pas écouté le conseil de Franck.

Je conçois des guitares uniques, modèle standard ou 100% personnalisées, électriques et acoustiques, entièrement faites à la main à partir de bois choisis pour leur qualité esthétique et sonore.

Je tends vers une utilisation de bois locaux, érable, noyer, fruitiers mais aussi des bois exotiques glanés de ci de là dans de vieux stocks d'ébéniste ou de luthier.

J'effectue également sur devis toutes réparations et réglages spécifiques aux guitares. La pratique de la lutherie est une pratique exigeante pour personnes exigeantes.

#### Vilisques Tailleur de pierre Vilisques Guitares

186 rue st Sulpice - Cloulas  
16410 DIGNAC  
Contact : 06 84 17 19 91





# Les commerçants et artisans de Dignac

Privilégions nos commerçants, nos artisans, nos services.

Ils sont les forces vives de notre commune.

La liste des professionnels n'est pas exhaustive, la mairie n'a pas de fichier des entreprises.

## COMMERCES

### ANTIQUITÉS

DEBORD Claudette ..... 05 45 60 63 11  
31 rue de la Clef d'Or

### ALIMENTATION GÉNÉRALE BOUCHERIE

DE DONA Évelyne et Mahona  
(VIVAL) ..... 05 45 23 65 83  
2 route du Mas

### BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

LAPIERRE-ODY ..... 05 45 24 50 05  
8 rue du Bourg

### BAR TABAC JOURNAUX

La Clef d'Or ..... 05 45 24 50 37  
SERAYE Claudette  
66 rue de la Clef d'Or

### BOULANGERIES-PÂTISSERIES

EMADEL ..... 05 45 21 26 06  
5 bis rue de la Clef d'Or

HÉDIN Jean-Pascal ..... 05 45 24 50 80  
1 rue du Four

## ENTREPRISES DIVERSES

### MAGNÉTISEUSE COUPEUSE DE FEU

M<sup>me</sup> Delphine SECONDE ..... 06 22 38 51 19  
7 impasse des Argilliers

### SENSITIVE GESTAL MASSAGES

SAUMON Éole ..... 06 30 26 38 14  
Lascour - 1 chemin des Roses

### PENSION DE CHEVAUX

**OSTHÉOPATHE**  
Elodie MIQUEL ..... 06 70 80 44 58  
La Côte - 5 chemin de la Jarte

### TRAITEURS COCKTAILS SALÉS SUCRÉS

M<sup>me</sup> Patricia DUSSAGNE ..... 06 21 35 70 19  
12 rue de la Clé d'Or

### FABRICATION DE PIQUETS

RINGUET Jean-François ..... 05 16 70 12 03  
2 rue des Lauriers ..... 06 81 79 71 03

### ENTRETIEN DE PARCS

MONTASTRUC Jean-Paul ..... 05 45 25 30 47  
25 route du Mas  
LEBRAUD Romain ..... 06 37 85 95 88  
Créa'Paysage 16  
Cloulas - 162 rue de la Chaume

## HORLOGERIE

PILON Michel & fils ..... 05 45 24 50 77  
Horlogerie industrielle et monumentale  
32 rue de la Clef d'Or

## AGENCE DE COMMUNICATION

3J Créations SARL ..... 05 45 39 30 43  
13 rue du Claud du Bourg

## TAILLEUR DE PIERRE & LUTHIER

VILISQUES Christophe ..... 06 84 17 19 91  
Cloulas - 186 rue Saint Sulpice

## ARTISANS

### COIFFURE

BLOND'YNE ..... 05 45 24 56 73  
MASSON Rachel  
72 rue de la Clef d'Or

COIFFURE GONORD ..... 05 45 24 50 79  
MESSAC Mireille  
8 rue de la Clef d'Or

### ÉLECTRICITÉ

JCF Rénovation ..... 05 45 24 55 65  
Les Châtaigneraies

### GARAGES

SBM AUTO ..... 05 45 21 56 81  
Sébastien BRETON  
Achat-Vente de véhicules neufs et d'occasion  
57 rue de la Clef d'Or

### MAÇONNERIE

Fauconnet SARL ..... 05 45 60 37 92  
10 rue des Terres de la Fontaine  
RÉNIER Guillaume ..... 06 36 88 07 13  
Chez Nadaud - 5 impasse des Équidés  
VEDRENNE Rémi ..... 05 45 24 57 46  
La Côte - 55 route du Signal

### PLOMBERIE CHAUFFAGE

JOUELLIER Alexis ..... 06 60 46 81 01  
27 rue de la Clef d'Or

### SCIERIE ÉBÉNISTERIE

SAS MARANDAT ..... 05 45 24 54 41  
Scierie de la Marronnière  
34 chemin de la Pointe Rouge

### PEINTURE

FORGEAS Serge ..... 06 88 35 99 76  
La Côte - 72 route du Signal  
NEBOUT Damien ..... 06 06 72 60 63  
Les Combes - 5 rue des Chevreuils  
Plaquistrie Idéaldéco ..... 05 45 23 84 06  
98 rue de la Clef d'Or

## SERRURERIE

THOMAS Philippe ..... 05 45 24 57 34  
Serrurerie, menuiserie alu  
La Forêt de Laurière - 6 chemin des Taillis

## MENUISERIE

GASZYNSKI & FILS ..... 05 45 24 55 75  
42 route de Lascour  
MARANDAT Construction ..... 05 45 24 55 96  
5-7 rue des terres de la Fontaine  
MJC Monnet ..... 06 89 05 33 08  
2 rue des Menuisiers  
PIGNARD Guillaume ..... 05 16 09 49 98  
1 impasse des Châtaigniers  
SARL BORDRON DUGENEST  
Les Tourniers - 12 rue des Groies  
..... 06 17 83 98 83 / 06 20 84 26 23

## MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

### MÉDECINS

CHRISTODOULOU Damien,  
DUPUIS-DUSSEAU Élise, ROUGIER Vincent,  
39 rue de la Clef d'Or ..... 05 45 24 55 24

### INFIRMIER DE SANTÉ PUBLIQUE

GOREAU Thierry ..... 05 45 24 55 24

### SAGE-FEMME

MAZEAU Sophie ..... 06 62 30 17 03

### INFIRMIERS À DOMICILE

BIROT Sandra, BONNAMY Jordane,  
TRANCHET Marie-Noëlle,  
CATHALIFAUD Émilie  
20 rue du Lavoir ..... 05 45 24 50 82

### DENTISTE

SOLOMON Ilona ..... 05 45 24 50 16  
49 rue de la Clef d'Or

### KINÉSITHÉRAPEUTE

LOUYS Christophe ..... 05 45 21 93 86  
18 rue du Lavoir

### PODOLOGUE

SOURY Catherine ..... 06 33 20 62 02  
25 rue de la Clef d'Or

### PHARMACIE

LASSIME Alexandre ..... 05 45 24 50 12  
40 rue de la Clef d'Or

### ORTHOPHONISTE

DEVAIRE Sylvie ..... 09 62 05 48 93

### DIÉTÉTICIENNE

LAULT Tiffany ..... 06 59 24 06 52

### PSYCHOLOGUE

COSSON-PATENOTRE Émilie  
(Antenne Dirac) ..... 07 67 89 33 24

## TAXIS

BLAIZE Philippe ..... 05 45 24 50 97  
Cloulas - 176 rue de la Chaume ..... 06 76 88 33 16  
MALHOUROUX Fabrice ..... 06 34 61 70 22  
Cloulas - 15 route de Rougnac





## Biodiversité

# Les plantains

Les plantains sont très faciles à reconnaître.

**P**armi la dizaine d'espèces, le plantain lancéolé, le plantain majeur & le plantain moyen sont comestibles, ils ont à peu près le même goût, mais le plus intéressant est le plantain lancéolé.

La nature est très abondante, très imaginative, et ces trois plantains ont des **nervures parallèles**. Toutes les nervures démarrent à la base de la feuille et finissent à la pointe de la feuille.

Ensuite **les nervures sont en surépaisseur par le dessous de la feuilles**.

### Les trois plantains les plus connus

En ce qui concerne la forme des trois plantains. Il y a le **plantain lancéolé**, qui comme son nom l'indique, a une feuille en forme de lance. Ce qui indique que la feuille est 5 fois plus longue que large et se termine en pointe.

Les deux autres plantains sont des plantains dits à feuilles rondes.

### Où récolter les plantains ?

Vous trouverez le plantain lancéolé dans les prés & prairies pâturés ou prairies régulièrement fauchées.

Les autres, plantains à feuilles rondes poussent le long des chemins et aussi sur la bande centrale des chemins peu empruntés.

La saveur du plantain est très surprenante et intéressante.

Lorsque vous testez son goût avec le cœur de la plante ou un petit bout de feuille, de prime abord c'est le goût amer qui ressort, puis en mâchant bien cette feuille la saveur surprenante apparaît. Très étonnant, eh oui cette plante à la saveur du Bolet.



### Comment utiliser le plantain ?

En pesto : Préparez-le en ciselant finement. Vous rajoutez un même volume de noisettes en poudre, selon votre goût. Vous rajoutez de l'huile d'olive bio et une ou plusieurs gousses d'ail finement ciselées elles-aussi, une pincée de sel de mer, voire de l'eau de Quinton pour les adeptes d'une alimentation entièrement crue et du poivre.

Ou cuites ? La saveur du plantain rappelant la saveur du Bolet, il est tout à fait possible, de l'utiliser en remplacement de celui-ci quand vous n'en avez pas sous la main. Donc pour réaliser un risotto. En commençant à faire revenir les oignons émincés avec les feuilles de plantain en lanières avant de rajouter le riz.

Dans cette même idée, il est aussi possible de les préparer en omelette.

### Fleurs & Graines

Les fleurs non écloses peuvent être préparées comme des câpres. Les graines une fois séchées, celles-ci peuvent servir à parsemer un jus ou une soupe. Ou être offertes l'hiver aux oiseaux qui s'en nourriront !

### Le plantain

## Propriétés médicinales

Le plantain n'est pas une mauvaise herbe comme certains la considèrent.

C'est une plante médicinale aux propriétés anti-microbiennes, anti-inflammatoires et expectorantes.

- **Les feuilles** constituent un remède naturel pour traiter le rhume, la toux, la bronchite, les irritations de la peau (les feuilles fraîches froissées calment les piqûres d'insectes, d'orties...)
- **Les graines**, connues sous le nom de psylliums, soulagent la constipation et aident à contrôler le cholestérol, etc...







## Les déchets ménagers

Pouvez-vous déposer vos poubelles sur la voie publique ?

Par principe, il est formellement interdit de déposer ses poubelles sur la voie publique en dehors des règles de gestion des déchets ménagers fixées par les communes.

Le ramassage des ordures ménagères est fixé certains jours, dans une tranche horaire :

**Lundi soir : sacs jaunes**

**Mardi soir : sacs noirs.**

Si vous faites abstraction de cette interdiction, sachez que des sanctions existent.

Prenez garde, cette amende peut aller jusqu'à 450 €.

Parallèlement à cela, si vous laissez votre bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, devant chez vous, vous risquez une amende dont le montant peut aller jusqu'à 750 €.

## Un potager en lasagnes

Inspiré du fameux plat culinaire constitué de plusieurs étages d'aliments, cette méthode de culture permet de créer un espace fertile n'importe où au jardin même si votre terre est pauvre. C'est aussi un moyen intéressant d'obtenir un petit coin où faire pousser ses légumes pour ceux qui ne possèdent qu'une terrasse ou une cour en béton. Il suffit de constituer simplement plusieurs couches de déchets végétaux et de compost successivement posés sur un lit de carton qui évitera au passage la corvée toujours pénible du désherbage.

### > Attention aux indésirables dans les sacs jaunes

Les gros cartons doivent être apportés en déchèterie.

Les câbles électriques usagés ne peuvent être recyclés en centre de tri et engendrent des pannes techniques sur les chaînes de tri. Apportez-les en déchèterie.

Quant aux bâches en plastique, qu'elles soient vertes, blanches, ou bleues, elles sont à déposer en déchèterie exclusivement !

Pour rappel, seuls les emballages et les papiers vont dans le sac jaune !



### > Des aides financières pour faire évoluer nos pratiques

L'achat ou la location de changes lavables pour les bébés y compris pour une formule test d'un mois si vous hésitez à vous lancer.

L'achat de poules ou de poulaillers pour réduire ses déchets de cuisine.

L'achat de lingettes réutilisables pour le démaquillage,

L'achat de protections hygiéniques réutilisables...

Vous pouvez retrouver les subventions accordées, les modalités d'attribution et faire votre demande en ligne sur [www.pluspropremaville.fr](http://www.pluspropremaville.fr)



### > Et si on continuait à passer au verre

Il reste encore dans notre poubelle noire l'équivalent de 7 kg d'emballages en verre par an et par Charentais qui pourraient être triés et valorisés mais qui partent en centre d'enfouissement. D'autant que le verre se recycle à 100% et à l'infini !

Tous les emballages en verre doivent être déposés dans la borne à verre. Ceci concerne les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre vides, inutile de les laver. Attention de bien enlever les bouchons et les couvercles ! Lorsqu'ils sont en métal, vous pouvez les mettre dans les sacs jaunes. Les bouchons en liège peuvent être déposés en déchèterie.



### Attention aux faux-amis !

En revanche, les autres types de verre, même transparents, ne doivent pas être déposés dans la borne à verre. Surtout pas de : porcelaine, faïence, grès, carrelage, pare-brise, écrans, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent ou coloré, pots de fleurs, vitrocéramique...

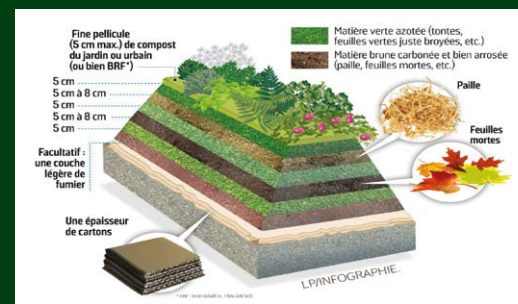
### Veillez à ne rien déposer au pied des conteneurs !

Au-delà de l'incivilité qui est amendable, le verre est collecté par une grue qui ne permet pas la collecte des autres déchets.

De ce fait, les communes sont contraintes de nettoyer les emplacements.

La période idéale pour commencer est sans conteste l'automne, époque où les feuilles mortes abondent ainsi que les déchets de tontes et de taille des haies.

Choisissez un endroit abrité et accessible et déposez une large bande de carton, légèrement plus grande que la taille du potager futur. Prenez soin de les faire se chevaucher pour ne pas créer d'interstices où les mauvaises herbes pourraient s'installer, alternez ensuite plusieurs couches : la première pourra être constituée de déchets broyés issus de la taille des haies, une autre de résidus de tonte du gazon, la suivante de paille qui sera suivie d'une couche de déchets de cuisines agrémentés de marc de café. Pour finir disposez une épaisse couche de compost qui recevra les cultures.



Procédez ainsi sur une bonne soixantaine de centimètres au minimum et laissez reposer ; votre potager sera prêt à revoir semis et plantes dès le printemps.

N'oubliez pas de bien arroser votre construction pour activer la décomposition, c'est le secret d'une lasagne réussie !



# Concours PHOTOS

